



## **CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES** **25 juin 2018 à Luxembourg**

Le Conseil des affaires étrangères, présidé par la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, débutera à 9 h 30 par **une session conjointe des ministres des affaires étrangères et des ministres de la défense**. Ils débattront de la coopération de l'UE en matière de sécurité et de défense, y compris la coopération structurée permanente (CSP) et d'autres initiatives en matière de défense, la mobilité militaire et la facilité européenne pour la paix. Ce sera également l'occasion pour les ministres d'assurer le suivi du mandat concernant la lutte contre les **menaces hybrides** donné par le Conseil européen de mars 2018, étant donné qu'une communication commune de la haute représentante et de la Commission a été adoptée le 12 juin. Le Conseil adoptera des conclusions sur la sécurité et la défense. Le Conseil devrait également adopter une décision établissant un ensemble commun de règles de gouvernance pour les projets lancés dans le cadre de la CSP.

Les ministres des affaires étrangères et les ministres de la défense tiendront ensuite une session consacrée à la **coopération UE-OTAN**, à laquelle participera le secrétaire général de l'OTAN, M. Jens Stoltenberg. Les ministres pourraient évoquer notamment les progrès réalisés en matière de coopération sur la mobilité militaire.

Les ministres des affaires étrangères débattront ensuite du **Yémen** avec l'envoyé spécial des Nations unies, M. Martin Griffiths, qui présentera son plan de paix. Cela donnera l'occasion à l'UE de réaffirmer son engagement pour une solution négociée et facilitée par la Nations Unies et de discuter des efforts qu'elle déploie actuellement dans le cadre de la crise dans le pays. Le Conseil adoptera des conclusions sur le Yémen.

L'après-midi, les ministres des affaires étrangères discuteront de **questions d'actualité**, ce qui leur permettra de passer en revue les problèmes pressants à l'ordre du jour international.

Le Conseil débattrra de **la Corne de l'Afrique et de la mer Rouge** et adoptera des conclusions sur ce sujet, l'accent étant mis sur la sûreté maritime, le développement économique et la migration.

Le Conseil fera ensuite le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la **stratégie globale de l'UE**, sur la base du deuxième rapport annuel sur l'état des travaux.

Enfin, le Conseil discutera de la **Jordanie**. La haute représentante communiquera aux ministres des informations sur la visite qu'elle a effectuée dans le pays les 9 et 10 juin.

Le Conseil devrait adopter sans débat des conclusions, notamment sur le Sahel/Mali, sur les priorités de l'UE aux Nations unies et lors de la 73<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies et sur la coopération de l'UE avec les villes et les autorités locales des pays tiers.

### Possibilités de point presse:

Vers 9 h 00 Déclaration de la haute représentante, Federica Mogherini, avant la session

Vers 12 h 45 Point presse de la haute représentante, Federica Mogherini, sur la sécurité et la défense

Vers 18 h 00 Conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

---

<sup>1</sup> La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

## Sécurité et défense

Les ministres des affaires étrangères et les ministres de la défense procéderont à un échange de vues sur la coopération en matière de sécurité et de défense. Ils s'intéresseront notamment à la CSP, à la mobilité militaire et à la proposition de facilité européenne pour la paix. Ils discuteront également des menaces hybrides.

La coopération de l'UE en matière de sécurité et de défense s'articule autour de trois priorités stratégiques: la réaction aux crises et conflits extérieurs, le renforcement des capacités des partenaires et la protection de l'UE et de ses citoyens. Ci-après se trouvent certaines des actions spécifiques qui ont été entreprises afin de réaliser ces objectifs.

- la **coopération structurée permanente (CSP)**: le Conseil devrait adopter une décision établissant un ensemble commun de règles de gouvernance pour les projets lancés dans le cadre de la CSP.

Le 11 décembre 2017, le Conseil a adopté une décision établissant une CSP. Tous les États membres de l'UE participent à la CSP, à l'exception de trois pays (le Danemark, Malte et le Royaume-Uni). Les États membres participants sont convenus d'une liste initiale de 17 projets devant être entrepris au titre de la CSP. Les projets portent sur des domaines tels que la formation, le développement des capacités et l'état de préparation opérationnelle en matière de défense. Ces projets initiaux ont officiellement été adoptés par le Conseil le 6 mars 2018. Le même jour, le Conseil a adopté une feuille de route pour la mise en œuvre de la CSP.

- la **mobilité militaire**: en vue de lever les obstacles qui entravent les mouvements d'équipements et de personnel militaires dans l'ensemble de l'UE.

La haute représentante et la Commission ont présenté une communication conjointe sur l'amélioration de la mobilité militaire dans l'UE le 10 novembre 2017 et un plan d'action le 28 mars 2018. Il s'agit également d'un domaine recensé en vue d'établir une coopération plus étroite entre l'UE et l'OTAN ainsi que d'un projet dans le cadre de la CSP. Le Conseil devrait adopter les besoins militaires pour la mobilité militaire.

- le **Fonds européen de la défense**: une des initiatives clés proposées par la Commission, réaffirmée dans sa proposition pour le futur cadre financier pluriannuel (CFP 2021-2027).

Le 13 juin 2018, la Commission européenne a présenté sa proposition pour le futur CFP dans le domaine de la défense, se centrant sur un Fonds européen de la défense, avec un montant d'enveloppe prévu de 13 milliards d'euros. Ce fonds vise à stimuler l'innovation et à permettre des économies d'échelle dans la recherche en matière de défense et dans la phase de développement industriel en soutenant des projets collaboratifs, renforçant ainsi la compétitivité de l'industrie européenne de la défense. Dans la même optique, la Commission a proposé l'établissement d'un programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense (EDIPD) au titre de l'actuel cadre financier pluriannuel, sur lequel les colégislateurs sont parvenus à un accord le 23 mai 2018.

- la proposition de la haute représentante pour une **facilité européenne pour la paix**, qui serait un fonds ne relevant pas du budget de l'UE avec une dotation prévue de 10,5 milliards d'euros.

Le 13 juin 2018, la haute représentante, avec le soutien de la Commission, a proposé au Conseil de créer une facilité européenne pour la paix, un mécanisme ne relevant pas du budget de l'UE, consacré à la sécurité et à la défense. L'objectif de la facilité serait de: financer les coûts communs liés aux missions et opérations militaires relevant de la politique de sécurité et de défense commune (actuellement couverts par le mécanisme Athena, contribuer au financement des opérations militaires de soutien à la paix menées par d'autres acteurs internationaux (tel que le fait

la Facilité de paix pour l'Afrique), fournir un soutien aux forces armées des pays tiers pour prévenir les conflits, construire et la paix et renforcer la sécurité internationale.

Les ministres discuteront également de la manière de renforcer l'aptitude de l'UE à **lutter contre les menaces hybrides**, en se fondant sur la communication commune sur le renforcement de la résilience et des capacités pour faire face aux menaces hybrides adoptée par la Commission et la haute représentante le 13 juin 2018. Lors de la réunion du Conseil européen du 22 mars, à la suite de l'attaque de Salisbury, les dirigeants de l'UE ont appelé à renforcer la résilience de l'UE aux risques de nature chimique, biologique, radiologique et nucléaire, y compris en intensifiant la coopération entre l'Union européenne et ses États membres ainsi qu'avec l'OTAN. Ils ont déclaré que l'UE et ses États membres devraient renforcer leurs capacités de lutte contre les menaces hybrides, y inclus dans les domaines du cyber, de la communication stratégique et du contre-espionnage. Ils ont invité la Commission européenne et la haute représentante à faire progresser les travaux en la matière et à rendre compte, d'ici sa réunion de juin, des progrès qui auront été réalisés.

[Coopération de l'UE en matière de sécurité et de défense \(informations générales\)](#)

[Plan d'action sur la mobilité militaire, communiqué de presse, 28 mars 2018](#)

[Budget de l'Union: Renforcer le rôle de l'UE en tant que garante de la sécurité et de la défense de ses citoyens, communiqué de presse, 13 juin 2018](#)

[Une Europe qui protège: l'UE s'emploie à développer la résilience et à mieux lutter contre les menaces hybrides, communiqué de presse, 13 juin 2018](#)

## Coopération UE-OTAN

Les ministres des affaires étrangères et de la défense discuteront de la coopération entre l'UE et l'OTAN avec Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, en vue du **sommet UE-OTAN qui se tiendra les 11 et 12 juillet**.

Le 8 juin, le Conseil a adopté des conclusions relatives au troisième rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'ensemble commun de propositions approuvé par les Conseils de l'Union européenne et de l'OTAN les 6 décembre 2016 et 5 décembre 2017.

La coopération entre l'UE et l'OTAN porte actuellement sur un total de 74 actions concrètes. Celles-ci couvrent les domaines suivants: les menaces hybrides, la coopération opérationnelle, notamment sur les questions maritimes, la cybersécurité, les capacités de défense, l'industrie de la défense et la recherche en matière de défense, les manœuvres, le soutien aux efforts des partenaires en matière de renforcement des capacités, et le dialogue politique. Les sujets de coopération inclut également la lutte contre le terrorisme, la mobilité militaire et les femmes, la paix et la sécurité.

Les actions concrètes ont orienté la mise en œuvre de la déclaration conjointe de juillet 2016 du président du Conseil européen, du président de la Commission européenne et du secrétaire général de l'OTAN.

[Fiche d'information sur la coopération UE-OTAN \(SEAE\)](#)

## Yémen

Les ministres des affaires étrangères analyseront la situation au Yémen avec Martin Griffiths, l'envoyé spécial des Nations unies au Yémen. M. Griffiths, qui a été nommé à ce poste le 16 février 2018, pourra présenter le plan de paix qu'il a soumis au Conseil de sécurité des Nations unies le 18 juin 2018. Ce sera l'occasion d'échanger sur les efforts que l'UE déploie actuellement, dont les efforts diplomatiques et politiques, notamment via le dialogue régional avec l'Iran centré sur le Yémen qui s'est déroulé le 3 mai 2018 à Rome, l'aide humanitaire et au développement ainsi que d'explorer les moyens de renforcer le processus mené par les Nations Unies. Le Conseil adoptera des conclusions sur le Yémen.

La discussion se tiendra dans le contexte de la récente intensification des opérations militaires dans le port de Hodeidah et autour de celui-ci. Avec une population estimée à plus de 600 000 habitants, la région d'Hodeidah est l'une des plus densément peuplées du Yémen et 70 % des importations yéménites de denrées alimentaires transitent par son port. L'opération actuelle pourrait avoir un impact massif sur la livraisons des biens commerciaux et humanitaires au Yémen, où plus de 22 million de personnes sont dans le besoin de soutien humanitaire ou de protection.

Le Conseil a adopté pour la dernière fois des conclusions sur le Yémen le 3 avril 2017. Le 11 décembre 2017, dans le cadre d'un large débat sur la situation au Proche-Orient, les ministres des affaires étrangères ont exprimé leur préoccupation quant à la grave détérioration de la situation humanitaire au Yémen. Ils sont convenus de continuer de s'employer à relancer les efforts déployés sous l'égide des Nations unies pour qu'une solution politique soit trouvée au conflit qui fait rage au Yémen, dans le respect des résolutions prises en la matière par le Conseil de sécurité des Nations unies.

[Déclaration de la haute représentante Mogherini et du commissaire Stylianides du 13 juin 2018 sur les derniers développements intervenus autour de Hodeidah, au Yémen](#)

[Conclusions du Conseil sur le Yémen, 3 avril 2017](#)

## Actualité

Les ministres des affaires étrangères passeront en revue les problèmes pressants à l'ordre du jour international. La haute représentante et les ministres pourraient évoquer la conférence sur la Libye organisée à Paris le 29 mai, le sommet tenu à Singapour entre le président des États-Unis, Donald Trump, et le dirigeant de la RPDC, Kim Jong-Un, les élections en Turquie et l'accord annoncé par le Premier Ministre Tsipras et le Premier Ministre Zaev sur le problème du nom. La haute représentante pourrait également mentionner les conclusions de l'événement sur le climat et la sécurité qu'elle a organisé le 22 juin à Bruxelles.

[Déclaration de la haute représentante Federica Mogherini sur les résultats du sommet entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, 12 juin 2018](#)

[Discours de la haute représentante Mogherini à la session plénière du Parlement européen sur la Libye, 29 Mai 2018](#)

[Déclaration de presse conjointe du Président du Conseil européen Donald Tusk et du Secrétaire Général de l'OTAN Jens Stoltenberg sur la solution au "conflit sur le nom", 13 Juin 2018](#)

[Déclaration de la haute représentante Mogherini et du Commissaire Hahn sur l'accord annoncé par les Premiers Ministres Tsipras et Zaev sur le problème du nom, 12 Juin 2018](#)

[Climat, paix et sécurité: le temps de l'action, 5 juin 2018 \(site web du SEAE\)](#)

## **Corne de l'Afrique et mer Rouge**

Le Conseil discutera de la Corne de l'Afrique et de la mer Rouge et adoptera des conclusions.

Les développements dans la région du Golfe ont enclenché une concurrence géopolitique renouvelée des deux côtés de la mer Rouge. Combinée à l'absence de système adéquat de coopération et de mécanismes de prévention et de gestion des conflits, ces développements, , notamment le conflit au Yémen, menace dangereusement la sécurité dans la mer Rouge et sur son pourtour. Cette évolution pourrait mettre en danger la sécurité de l'UE et ses intérêts en ayant un impact sur la liberté navigation et pourrait déstabiliser plus encore la Corne de l'Afrique.

Dans ce contexte, les ministres discuteront de la manière de dynamiser l'engagement de l'UE pour encourager un dialogue régional sans exclusive sur des questions telles que l'intégration économique ainsi que la paix et la sécurité, y compris la sécurité maritime. L'enjeu consiste à préserver la sécurité de la route maritime détroit de Bab el Mandeb/Golfe d'Aden, par laquelle transite une part non négligeable de toutes les importations et exportations à destination ou en provenance de l'Europe, à endiguer les flux migratoires irréguliers, à contenir les menaces terroristes et à prévenir l'instabilité dans le voisinage au sens large de l'UE.

Dans ses conclusions, le Conseil devrait souligner l'importance de la mer Rouge en termes géopolitiques et stratégiques pour le commerce mondial, l'économie régionale ainsi que la stabilité en général. Il devrait indiquer que l'UE est prête à entrer en contact avec tous les acteurs concernés ainsi qu'à contribuer à renouer les liens et à construire une communauté fondée sur les intérêts partagés, le commerce, les investissements et la sécurité. Comme c'est un renforcement de la coopération, et non de la rivalité, qui bénéficierait à la paix, à la sécurité et au développement de la région tout entière, l'UE devrait indiquer qu'elle encourage la création urgente d'un forum régional organisé et inclusif pour le dialogue et la coopération sur le pourtour de la mer Rouge. Le Conseil devrait en outre réaffirmer que l'UE continuera d'œuvrer au renforcement de la coopération interrégionale et intrarégionale avec les partenaires de la Corne de l'Afrique, au moyen de tous les instruments disponibles.

L'UE est très active dans la Corne de l'Afrique, à travers le dialogue politique, ses missions menées dans le cadre de la PSDC (politique de sécurité et de défense commune) (EU NAVFOR Operation Atalanta, EUCAP Somalia, EUTM Somalia) ainsi que la coopération au développement. Par l'intermédiaire des programmes régionaux et bilatéraux ainsi que du fonds fiduciaire pour l'Afrique, l'UE fournit plus de 3 milliards d'euros à la Corne de l'Afrique (2014-2020). L'UE a un représentant spécial pour la Corne de l'Afrique, M. Alexander Rondos, dont le mandat est de contribuer activement aux efforts déployés au niveau régional et international pour parvenir à une paix, à une sécurité et à un développement durables dans la région ainsi que pour renforcer la qualité, l'intensité et l'incidence de l'action pluridimensionnelle que mène l'Union dans la Corne de l'Afrique.

## **Stratégie globale de l'UE**

Le Conseil discutera de la stratégie globale de l'UE sur la base du deuxième rapport annuel de la haute représentante sur l'état des travaux. Le deuxième rapport sur la mise en œuvre de la stratégie globales se focalise sur les progrès déjà fait dans les domaines de la sécurité et de la défense, le renforcement de la résilience et l'approche intégrée, le renforcement du lien entre la politique intérieure et la politique extérieure, et la diplomatie publique. Au cours de l'année écoulée, deux nouvelles priorités déjà identifiées dans la stratégie globale ont été ajoutées comme priorités spécifiques pour la mise en œuvre: le soutien aux ordres régionaux et le renforcement de l'ordre multilatéral basés sur des règles.

Le 19 juin 2017, les ministres des affaires étrangères ont examiné le premier rapport annuel sur l'état des travaux et ont souligné l'important travail réalisé dans les domaines de la coopération en matière de sécurité et de défense et ce qui concerne le renforcement de la résilience des États et des sociétés dans le voisinage de l'UE et au-delà. Le 17 juillet 2017, lors de leur session suivante,

les ministres des affaires étrangères ont fourni de nouvelles orientations sur les priorités pour la période 2017-2018, convenant que ces dernières devraient comporter à la fois un suivi des axes de travail tracés pour la première année et de nouvelles initiatives.

Le 28 juin 2016, la haute représentante a présenté la stratégie globale de l'UE intitulée "Vision partagée, action commune: une Europe plus forte" au Conseil européen. Cette stratégie vise à orienter la politique étrangère et de sécurité de l'UE au cours des années à venir. Le Conseil européen s'est félicité de cette présentation et a invité la haute représentante, la Commission et le Conseil à faire avancer les travaux.

[Stratégie globale de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité \(site web\)](#)

## **Jordanie**

Le Conseil discutera de la Jordanie. Mme Federica Mogherini, haute représentante, communiquera aux ministres des informations sur la visite qu'elle a effectuée dans ce pays du 9 au 10 juin 2018.

Les ministres des affaires étrangères feront le point sur les relations entre l'UE et la Jordanie, y compris la coopération socioéconomique dans le cadre du partenariat UE-Jordanie. Ils examineront comment continuer à soutenir ce pays le mieux possible à un moment critique, alors que la Jordanie vient de changer de gouvernement sur fond de difficultés économiques et de contestation sociale.

En outre, la Jordanie, qui accueille plus de 657 000 réfugiés syriens, est l'un des pays les plus touchés par la crise en Syrie. Elle est ainsi le deuxième pays du monde comptant le plus de réfugiés par rapport à sa population (environ 9 %). L'UE soutient la Jordanie à raison de plus de 1,8 milliard d'euros d'aide aux réfugiés et aux populations vulnérables depuis le début de la crise. Cet engagement a été renouvelé lors de la deuxième conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région (24 et 25 avril 2018).

[Intervention de Mme Federica Mogherini, haute représentante, lors de la conférence de presse tenue avec M. Ayman Al Safadi, ministre jordanien des affaires étrangères et des expatriés, 10 juin 2018 \(site du SEAE\)](#)

[Réponse de l'Union européenne à la crise des réfugiés syriens en Jordanie \(site du SEAE\)](#)

## **Autres points**

Le Conseil devrait adopter sans débat des décisions et des conclusions, notamment des conclusions du Conseil sur le Sahel/le Mali, le mandat de négociation pour le futur accord entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), ainsi que des conclusions du Conseil sur les priorités de l'UE aux Nations unies et lors de la 73<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies et des conclusions du Conseil sur la coopération de l'UE avec les villes et les autorités locales des pays tiers.

### **Conclusions du Conseil sur la région du Sahel/Mali**

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la région du Sahel/Mali. Le Conseil devrait réaffirmer l'engagement stratégique global de l'UE en faveur de la région du Sahel. Le Conseil réaffirmera que l'UE continuera à soutenir les efforts de stabilisation des pays du G5 Sahel, en tant que base pour le développement du Sahel. Le Conseil devrait appeler au renforcement de la coordination avec tous les acteurs internationaux qui participent à la lutte contre les causes profondes des défis multiples auxquels la région est confrontée, et à la promotion de son développement durable et inclusif.

En ce qui concerne la situation au Mali, le Conseil devrait souligner la nécessité de progresser encore et de manière systématique dans la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation. Le Conseil réaffirmera la ferme volonté de l'UE de soutenir le Mali dans le processus électoral qui s'y déroulera prochainement et de l'accompagner dans les efforts qu'il déploie pour améliorer la sécurité et le développement du nord et du centre du pays.

[Mali et région du Sahel: le Conseil adopte des conclusions \(communiqué de presse, 19/06/2018\)](#)

[Fiche d'information sur l'Union européenne et le Sahel \(SEAE\)](#)

[Délégation de l'UE au Mali](#)

### **Conclusions du Conseil sur les priorités de l'UE aux Nations unies et lors de la 73e Assemblée générale des Nations unies**

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur les priorités de l'UE aux Nations unies et lors de la 73<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies (AGNU). Les conclusions devraient souligner comment, dans un monde volatile et imprévisible, l'UE va s'engager pour dynamiser le multilatéralisme.

Les conclusions devraient également établir que l'UE a pour principales priorités d'aider les Nations unies à traverser une période de changement et de transformer l'attachement de l'UE au multilatéralisme en un programme d'action multilatéral. Pour la 73<sup>e</sup> AGNU, l'UE mettra l'accent sur la paix et la prévention des conflits, sur un programme commun positif avec la promotion et la protection des droits de l'homme au cœur du multilatéralisme, ainsi que sur un engagement mondial en expansion sur des sujets tels que l'action climatique, l'environnement, les migrations, la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération des armes de destruction massive.

Les conclusions devraient aussi souligner le fait que les partenariats et la communication seront essentiels pour parvenir à un multilatéralisme effectif et solide au niveau national, là où il est le plus important, ainsi l'importance d'un partenariat stratégique global entre l'UE et les Nations unies.

[L'Union européenne à l'Assemblée générale des Nations unies](#)

### **Conclusions du Conseil sur la coopération de l'UE avec les villes et les autorités locales des pays tiers**

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la coopération de l'UE avec les villes et les autorités locales des pays tiers. Le Conseil devrait souligner que le développement urbain durable, tout comme des politiques territoriales et urbaines inclusives, équilibrées et intégrées sont essentiels pour la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 11 "Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables" et de tous les autres ODD.

Le Conseil prendra note du fait que la surface des zones urbanisées des pays développés, en particulier en Asie et en Afrique, devrait augmenter de 200 % d'ici 2030, et que l'urbanisation et les défis qui l'accompagnent sont également considérables dans d'autres régions. Le Conseil devrait faire le constat que le rythme soutenu de l'urbanisation signifie que les objectifs politiques de l'UE ne peuvent être atteints que par l'intermédiaire de partenariats renforcés avec les villes et les autorités locales concernées dans les pays tiers.